

L'agroalimentaire d'Occitanie : un rôle stratégique pour valoriser les produits

Structuré autour de trois secteurs d'activité, l'agroalimentaire génère 22 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Caractérisé par des structures essentiellement de petite taille, il occupe une place importante en Occitanie en termes d'aménagement rural, d'emploi et de création de valeur pour les productions agricoles. Au cœur de la sphère agroalimentaire, on trouve les industries agroalimentaires, qui offrent 27 300 postes dans la région.

Caractérisé par une offre diversifiée de produits, le secteur agroalimentaire est structuré en trois principaux domaines d'activités : les industries agroalimentaires, le commerce de gros des produits agroalimentaires et l'artisanat commercial alimentaire. Ces acteurs interviennent pour valoriser la production agricole et jouent un rôle déterminant dans l'économie régionale. En Occitanie, le secteur agroalimentaire représente près de 9 000 entreprises implantées sur le territoire régional. Avec un chiffre d'affaires en 2015 de 22 milliards d'euros, ce secteur représente

près de 14 % du poids de l'économie marchande régionale (hors agriculture, services financiers et assurances) et 23 % du chiffre d'affaires à l'export.

8 965 entreprises de l'industrie agroalimentaire en Occitanie

Regroupant plus de 52 000 emplois salariés dont une grande majorité en zones rurales, l'agroalimentaire est un secteur déterminant en Occitanie pour proposer des emplois en dehors des grandes métropoles.

Tableau 1. Chiffres clés de l'agroalimentaire d'Occitanie en 2015

Secteur d'activité	Nombre d'unités légal	Effectifs salariés au 31 décembre*	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires à l'exportation
	nombre		milliers d'euros	
Ensemble des entreprises agroalimentaires de la région	8 965	52 100	22 099 644	4 047 418
<i>Poids dans l'économie marchande non financière de la région (%)</i>	2%	8%	14%	23%
Industries agroalimentaires hors artisanat commercial	1 921	27 300	6 898 853	777 921
<i>Poids dans l'industrie manufacturière de la région (%)</i>	12%	24%	25%	9%
Commerce de gros de produits agroalimentaires	2 901	16 200	14 081 124	3 266 227
<i>Poids dans le commerce de gros de la région (%)</i>	20%	26%	43%	57%
Artisanat commercial	4 143	8 600	1 119 667	3 270
<i>Poids dans le commerce de détail de la région (%)</i>	8%	10%	4%	2%
Charcuterie artisanale	374	900	165 966	225
Cuisson de produits de boulangerie	606	1 000	S	513
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	2 707	6 000	S	2 137
Pâtisserie	456	700	72 148	395
Secteurs de comparaison				
Industrie manufacturière hors artisanat commercial et industries agroalimentaires	16 238	112 000	27 311 993	8 708 820
Commerce de gros hors agroalimentaire	14 189	57 100	32 488 592	5 770 463
Commerce de détail	52 123	90 600	25 246 615	212 588
Ensemble des unités légales des secteurs marchands hors agriculture et hors services financiers et assurances	387 592	685 200	160 723 811	17 351 074

Champ : France - Ensemble des unités légales mono-régionales et quasi mono-régionales des industries et du commerce de gros de produits agroalimentaires, y compris auto-entrepreneurs, hors agriculture

Source : Esane 2015, Clap 2015, Insee - traitements Draaf Occitanie-Srisset ;* : les effectifs sont arrondis à la centaine près ; s : secret statistique.



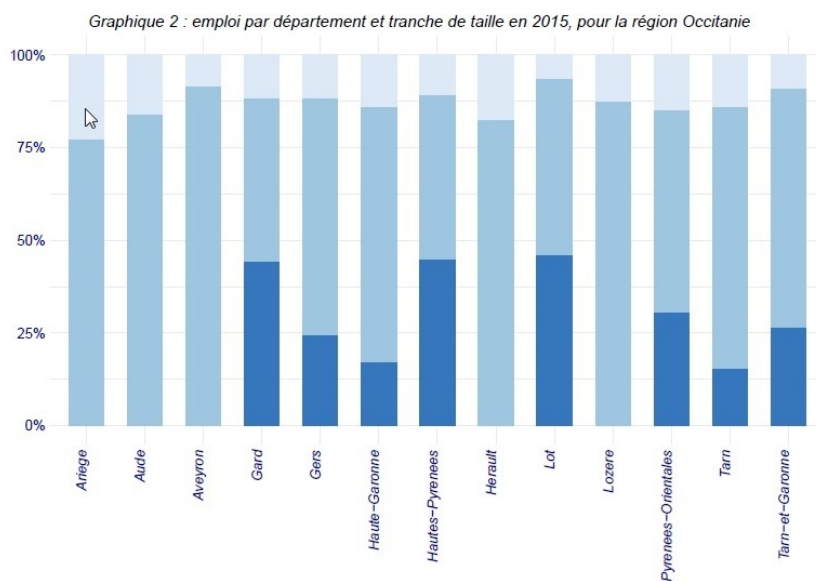
Au coeur du secteur agroalimentaire : les industries agroalimentaires (IAA)

Un acteur important de structuration des territoires d'Occitanie

Réparties sur l'ensemble du territoire, les 1921 industries agroalimentaires d'Occitanie génèrent une activité indispensable à l'économie régionale, notamment en zone rurale. En effet, elles créent plus de 27 300 postes salariés et génèrent la création d'emplois indirects (maintenance, informatique, transport...). Leur approvisionnement assure un lien étroit avec le monde agricole d'Occitanie.

Le tissu des IAA d'Occitanie se caractérise par son ancrage régional. 98 % de ces entreprises sont implantées exclusivement en Occitanie. Ces industries sont, pour la plupart, de petite taille. Près de 80 % d'entre elles emploient de 0 à 9 salariés. Les grandes entreprises (plus de 250 emplois) restent rares : elles représentent 1 % de l'effectif. Les industries constituent un acteur important de la structuration des filières agricoles.

La taille des entreprises IAA par département



Taille d'établissement : de 0 à 9 salariés en ETP de 10 à 249 salariés en ETP 250 salariés en ETP ou plus

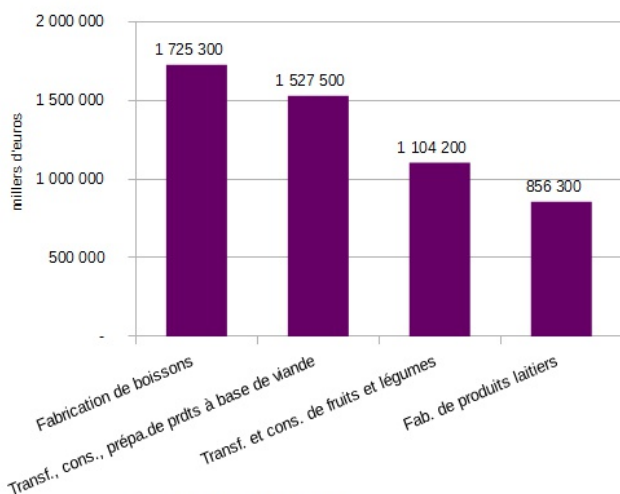
Champ : effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Occitanie
Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP

Un acteur important de l'économie régionale

Le chiffre d'affaires généré par les industries agroalimentaires représente plus de 25 % de celui généré par l'ensemble des industries manufacturières régionales. Comparé à ce secteur, les IAA assurent 27 % de l'investissement corporel. Ces données confirment le poids de l'industrie agroalimentaire dans l'économie régionale et leurs efforts pour s'adapter aux évolutions en cours. Modes de consommation et habitudes d'achat des ménages remettent profondément en cause le modèle de distribution. Face à ces évolutions majeures, l'anticipation des industries pour s'adapter et conquérir de nouveaux marchés doit être renforcée.

En Occitanie, les trois principaux secteurs qui se dégagent par ordre d'importance de chiffres d'affaires sont celui des boissons (comprenant les industries viticoles et la fabrication des eaux) ; celui de la transformation et de la conservation de viandes et préparation de produits à base de viande, et enfin celui de la transformation et conservation de fruits et légumes.

Les principales industries alimentaires (hors art.com) d'Occitanie en termes de chiffre d'affaires (hors taxe)



Source : Insee, CLAP 2015, ESANE 2015



Des entreprises agroalimentaires fortement implantées en Occitanie et qui maillent le territoire

A l'image de la région qui offre une agriculture diversifiée, les industries régionales ne sont pas centrées sur un seul secteur d'activité. Traditionnellement implantées à proximité des zones de production, les industries en lien avec le secteur des boissons se retrouvent dans les départements viticoles d'Occitanie. Le secteur des boissons est le premier secteur d'emplois agro-industriel pour l'Aude, le Gard, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. De même, le secteur de la transformation et de la conservation de viandes et préparation de produits à base de viandes est dynamique dans les zones d'élevage : notamment dans l'Aveyron, l'Ariège, le Gers, les Hautes-Pyrénées et le Tarn. L'activité laitière est particulièrement dynamique dans l'Aveyron, ainsi qu'en Lozère où les emplois proposés par les IAA des secteurs du lait et de la viande occupent une place essentielle.

L'emploi dans le secteur des fruits et légumes est surtout présent en bordure méditerranéenne où plusieurs industries valorisent les fruits locaux.

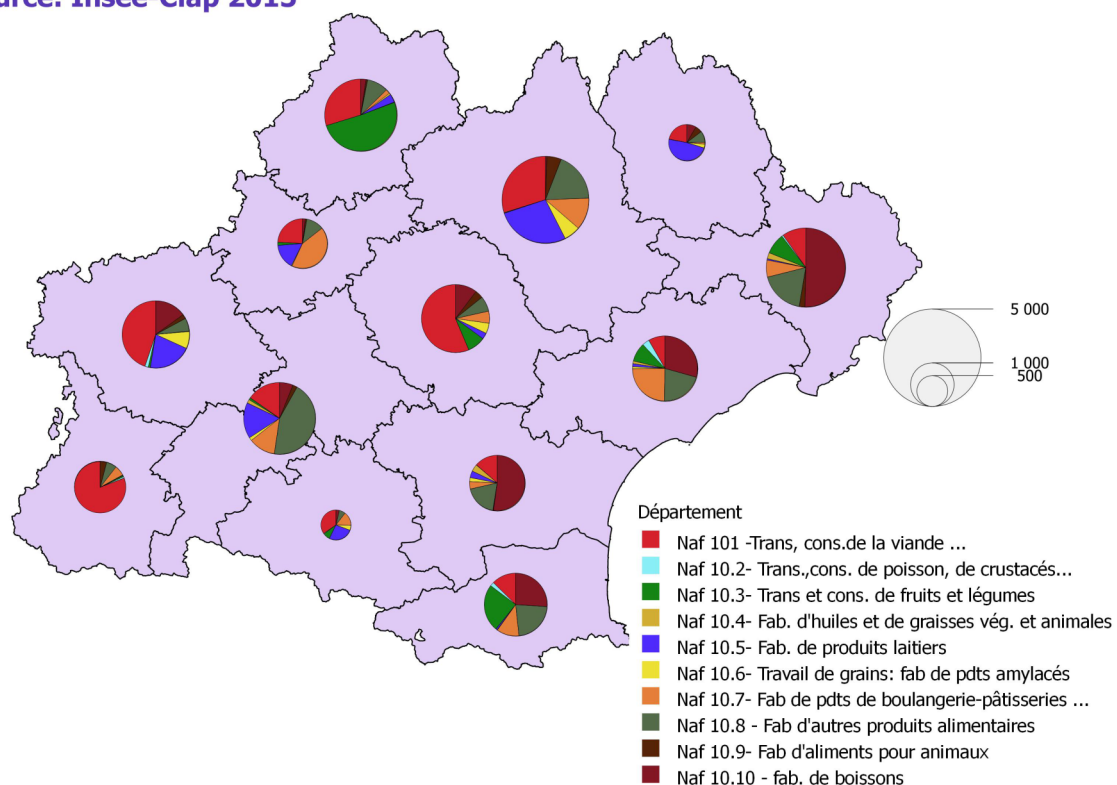
Inversement dans le Lot, l'emploi est concentré sur une seule très grande entreprise. Enfin, le secteur de la fabrication industrielle de produits de boulangerie et pâtes alimentaires est celui qui offre le plus d'emplois en Tarn-et-Garonne.

Des emplois diversifiés dans les industries agroalimentaires d'Occitanie

Avec plus de 27 300 postes pourvus dans les industries, dont plus de 9 200 dans le seul secteur des boissons, les emplois industriels agroalimentaires représentent 24 % de l'emploi de l'industrie manufacturière d'Occitanie. Ces emplois agroalimentaires régionaux correspondent à 6 % de l'emploi national des IAA implantées en France. Le secteur de la transformation et de la conservation de viandes et préparation de produits à base de viandes compte parmi les principaux secteurs avec 5 800 postes. Trois autres secteurs d'activités dépassent 2 800 postes : le secteur des plats cuisinés, aliments diététiques et condiments ; le secteur des produits de la boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires ; et le secteur de la transformation et conservation de fruits et légumes. L'industrie laitière arrive ensuite avec plus de 2 200 emplois.

Répartition des effectifs salariés des IAA par secteur et par départements

Source: Insee-Clap 2015





L'export des industries agroalimentaires en Occitanie

En 2015, le chiffre d'affaires à l'export des industries agroalimentaires de la région représentent 9 % du chiffre d'affaires à l'exportation des industries manufacturières.

Le poids de l'exportation dans le chiffre d'affaires des IAA régionales est hétérogène et varie de 4 à 34 % du chiffre d'affaires selon les secteurs.

Les industries de fabrication de boissons de la région participent à plus de 5 % dans le chiffre d'affaires à l'export de l'industrie des boissons françaises française.

Champ

Les industries agroalimentaires (IAA) ont pour vocation la transformation en denrées alimentaires des produits agricoles et leur conditionnement. Sont retenus dans le champ de l'étude les entreprises et établissements que leur activité principale rattache aux divisions 10 et 11 (sauf artisanat commercial) de la nomenclature des activités françaises (Insee NAF rev 2, 2008).

Les deux autres composants de la sphère agroalimentaire : le commerce de gros et l'artisanat commercial

Commerce de gros des produits agroalimentaires : un poids économique important en Occitanie

Les 2/3 du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire régional sont assurés par des entreprises du secteur du commerce de gros des produits agroalimentaires, soit plus de 14 milliards d'euros. Cette activité économique est dominée par la présence de nombreuses coopératives et organismes de négoce qui assurent un lien étroit entre l'amont et l'aval des filières. Ces acteurs de la mise en marché des produits agricoles sont prépondérants dans les secteurs des grandes cultures, des fruits et légumes et de la viticulture. Le commerce des animaux vivants occupe également une place importante avec, par exemple, le commerce des bœufs.

Pour le commerce de gros, plus de 23 % du chiffre d'affaires est réalisé à l'export. Ce sont notamment des produits bruts agricoles qui quittent la région sans être valorisés.

L'artisanat commercial alimentaire contribue à promouvoir les produits typiques d'Occitanie.

Ce secteur regroupe les entreprises ayant pour activité la charcuterie, la boulangerie, la boulangerie-pâtisserie, la cuisson de produits de boulangerie. Il génère un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros en Occitanie et emploie plus de 8 600 personnes.

Il contribue principalement à valoriser les productions animales et les productions de grandes cultures.

Champs :

Artisanat commercial :

Ce secteur regroupe les entreprises ayant pour activité la charcuterie, la boulangerie, la boulangerie-pâtisserie, la pâtisserie, la cuisson de produits de boulangerie. Les codes NAF rév.2 correspondants sont : 1013B, 1071B, 1071C et 1071D.

Commerce de gros :

Ce secteur rassemble les entreprises ayant pour activité le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants, le commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac (à l'exclusion du commerce de gros de tabac manufacturé), soient les codes les groupes 462 et 463 à l'exception de la sous-classe 4635Z.



Source et définitions

L'entreprise agroalimentaire considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires » et la « fabrication de boissons ». L'artisanat commercial et le commerce de gros ne sont donc pas inclus. L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. Seule les entreprises dont au moins 80 % des salariés se trouvent dans la région sont incluses dans les données concernant les entreprises agroalimentaires (entreprises mono-régionales ou quasi-mono-régionales). L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un site de vente, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro SIRET à 14 chiffres.

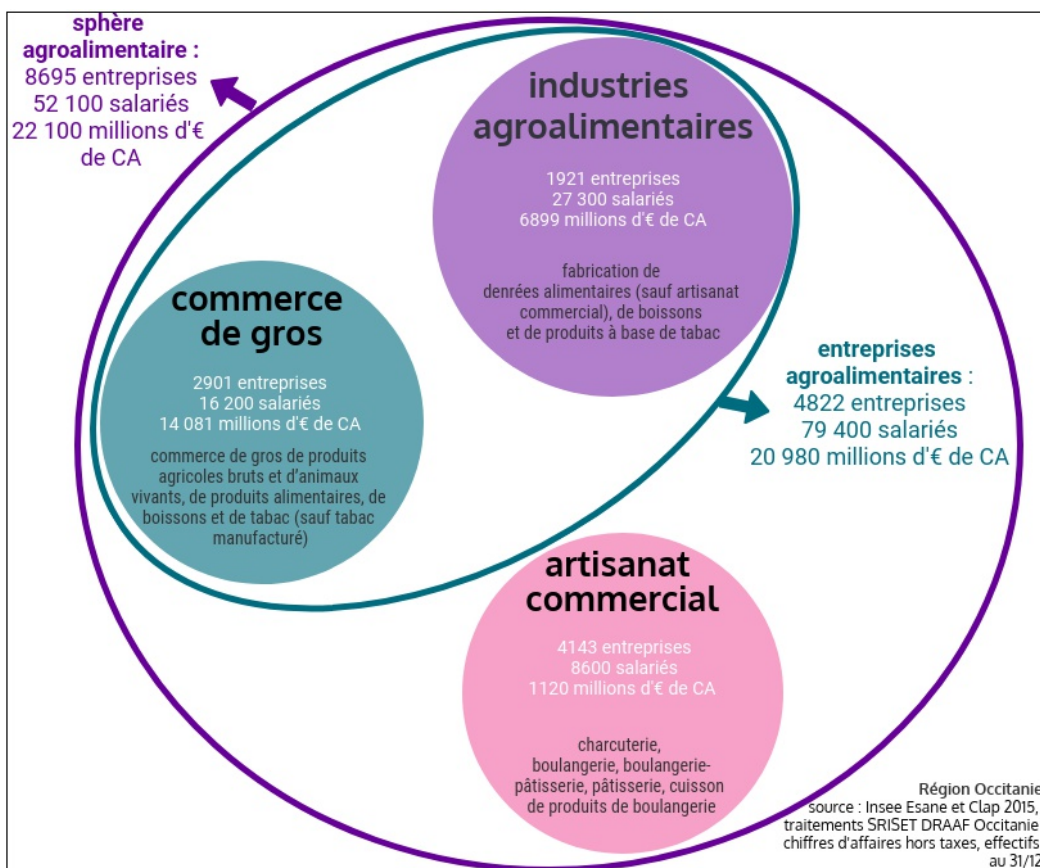
Les données

Le dispositif Esane combine des données administratives (obtenues à partir des déclarations annuelles de bénéfices que font les entreprises à l'administration fiscale et à partir des données annuelles de données sociales qui fournissent des informations sur les salariés) et des données obtenues à partir d'une enquête pour produire des statistiques structurelles d'entreprises. Indicateurs de référence : nombre d'entreprises, nombre de salariés en ETP, effectifs au 31/12, chiffre d'affaires hors taxes...

Unité statistique

Les résultats sont diffusés au niveau des entreprises telles que définies par le décret 2008-1354 en application de la loi de modernisation de l'économie (LME) qui repose sur la notion de groupe de sociétés, et permet de mieux prendre en compte les nouvelles réalités économiques dues à la mondialisation. Les unités sont constituées des unités légales (sociétés, entreprises individuelles, parties d'administrations publiques et certaines associations) mais aussi des unités « profilées » regroupant des unités légales en forte interaction au sein de grands groupes de plus de 10 000 salariés.

Périmètre de la sphère agroalimentaire



Qu'est-ce qu'une entreprise régionale?

Une entreprise est dite régionale lorsqu'elle est mono-régionale (tous les établissements de l'entreprise sont dans la région) ou quasi-mono-régionale (plus de 80% de l'activité dans la région).



L'entreprise agroalimentaire : un acteur incontournable de la transformation des filières

Les États généraux de l'alimentation ont permis d'intégrer l'entreprise dans les réflexions de filières alimentaires. Par sa position dans la chaîne d'approvisionnement, l'entreprise agroalimentaire est un opérateur primordial pour la création et le partage de valeurs : économiques, sociétales et environnementales. En valorisant les productions agricoles de qualité de l'Occitanie, les entreprises agroalimentaires établissent un contrat de confiance avec les consommateurs.

Entreprises agroalimentaires et territoires :

Les entreprises agroalimentaires sont un acteur incontournable pour la valorisation des productions agricoles locales. Par leur situation dans la chaîne d'approvisionnement elles sont sensibles à l'évolution des cours des matières premières agricoles, à l'évolution des marchés et aux attentes des consommateurs. Les entreprises agroalimentaires participent au maillage économique du territoire, à travers les emplois créés en zone rurale et le soutien aux activités de productions agricoles locales.

Elles soutiennent notamment la création de valeurs à partir des productions locales de qualité dont l'Occitanie s'est fait la spécialité (agriculture biologique, signes officiels de qualité).

Entreprises et investissements

Les entreprises doivent améliorer en continu leur performance économique pour répondre à des marchés très concurrentiels et segmentés. Les investissements sont matériels et aussi immatériels : recherche, robotisation, numérique, emballages, équipements économes en énergie et compétences humaines.

Un écosystème est présent pour accompagner les entreprises dans leur conquête de nouveaux marchés, de proximité, national ou à l'international : organismes de recherche et développement, pôle de compétitivité, acteurs publics et organismes financiers accompagnent les entreprises agroalimentaires dans leur prise de risque.

Entreprises agroalimentaires et innovation

Les entreprises se modernisent pour accomplir la transition écologique et créer de nouveaux produits et services en adéquation avec les nouvelles tendances alimentaires (alimentation nomade, alimentation « sans », recherche de produits locaux, équitables...)

Le numérique transforme les métiers de l'agroalimentaire : maintenance, conducteurs de ligne, organisation de la qualité, communication. L'entreprise agroalimentaire rapproche le consommateur du producteur agricole grâce aux nouvelles technologies de l'information et une recherche de transparence sur les modes de production. Les entreprises se modernisent et font connaître leurs nouveaux métiers dans les salons, les forums et lors des portes ouvertes.

Entreprises et réseaux

La performance économique des entreprises passe aussi par de nouvelles formes d'organisation : actions collectives, mutualisation des moyens, organisation de salons et concours de l'agroalimentaire, partenariat avec l'amont agricole et aussi la distribution pour établir des systèmes économiques plus pérennes. Les acteurs publics soutiennent les actions collectives des entreprises agroalimentaires grâce à certains dispositifs comme le dispositif national de soutien aux investissements immatériels (DINAI). Les entreprises renforcent leurs compétences et leur information à travers des organisations de type club et cluster. La forme coopérative est particulièrement active en Occitanie et participe à la construction de filières alimentaires performantes en Occitanie.

Service régional en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire (SRAA) de la Draaf Occitanie



EN SAVOIR PLUS - DRAAF Occitanie :

Siège à Toulouse :

Cité administrative Bât E

Boulevard Armand Duportal

31074 Toulouse Cedex

Tél : 05 34 41 96 01 / 05 61 10 61 10

Site de Montpellier

Maison de l'Agriculture

place Jean-Antoine Chaptal - CS 70039

34060 Montpellier Cedex 02

Tél : 05 34 41 96 01 / 04 67 10 19 00

Contact : draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr / Site internet : www.draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr

Données statistiques de la Draaf : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/DONNEES>

Agreste, le site national de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

les dernières données sur les IAA : http://agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques/entreprises-agroalimentaires-883/statistiques-structurelles-sur-les/#Statistiques_structurelles_

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Agroalimentaire>

Les sites professionnels :

Association Régionale des Industries Agroalimentaires Occitanie : info@areaoccitanie.com et www.agroalimentaire-lr.com

Fédération régionale des coopératives agricoles : www.lacooperationagricole.coop/coop-de-france-occitanie

Coop de France Languedoc-Roussillon: contact@cooplr.com et www.coopdefrance-lr.com

Coop de France Midi-Pyrénées : contact@frc2 et www.frc2a.fr

Observatoires :

Banque de France : pour des données de conjoncture régionales sur les IAA et sur les secteurs industriels :

www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/occitanie.html

Carif-Oref Occitanie : site de Labège : 05 62 24 05 99 et www.cariforef-mp.asso.fr

Carif - Oref : site de Montpellier : 04 67 13 20 80 et www.atout-metierslr.fr

Agence BIO : www.agencebio.org

Pôle de compétitivité :

Agri Sud-Ouest Innovation : www.agrisoi.fr

Collectivité territoriale :

Région Occitanie : www.laregion.fr

Agence de développement économique de la Région Occitanie : contact@agence-adocc.com www.agence-adocc.com

Les signes officiels de qualité en Occitanie : www.irqualim.fr



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Cité administrative - Bât. E - Bd armand Duportal 31074 Toulouse cedex
Téléphone : 05 61 10 61 66

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>

Directeur : Pascal Augier
Directeur de la publication : Vincent Darmuzey
Rédactrices en chef : Nadine Loirette-Baldi et Claire Poisson
Auteurs : Pauline Buffard, Laurent Baccela

Composition : Claire Poisson